

Commune de VENASQUE

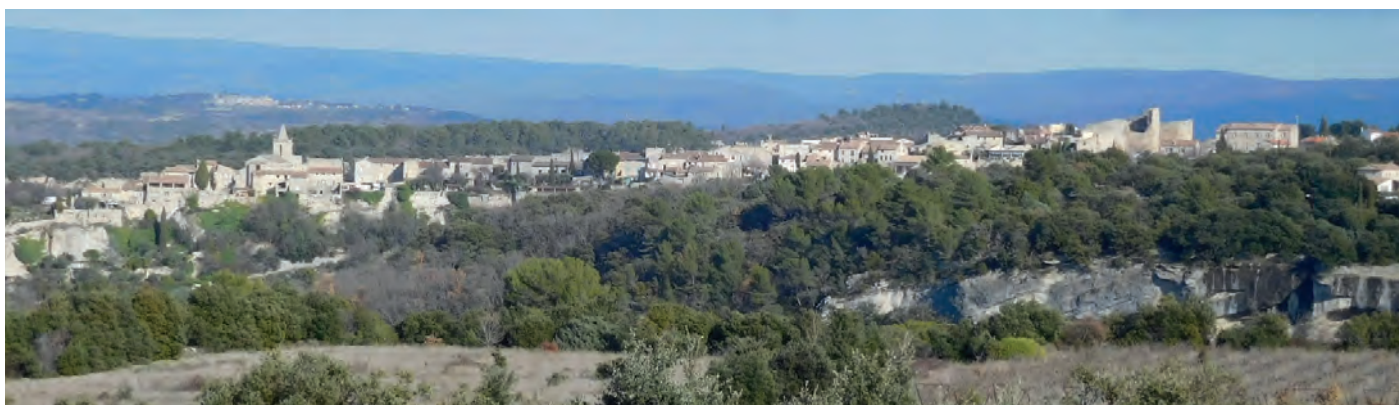
Hôtel de Ville, 88. Grand'Rue, 84210 VENASQUE

Tel : 04.90.66.02.93 / Fax : 04.90.66.60.46

Email : mairie@venasque.fr



ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE VENASQUE



4e. LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES ET DES SECTEURS DE MIXITE SOCIALE

Dates :

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) prescrite par DCM du 28/03/2012

Règlement National d'Urbanisme entré en vigueur le 27/03/2017

PLU arrêté par DCM du 04/04/2019

PLU approuvé par DCM du 14/11/2019

DCM : Délibération du Conseil Municipal

DOCUMENT APPROUVE - 14/11/2019



POULAIN URBANISME CONSEIL

223 ch du Malmont-Figanières, 2bis Les Hauts de l'Horloge, 83300 DRAGUIGNAN

Email : contact@poulain-urbanisme.com



EMPLACEMENTS RESERVES AUX VOIES ET OUVRAGES PUBLICS, AUX INSTALLATIONS D'INTERET GENERAL ET AUX ESPACES VERTS				
Numéro	Objet	Localisation	Superficie	Bénéficiaire
1	Création de stationnements	Le Village, parcelles B 663, 675 et 676	680 m ²	Commune
2	Création d'un équipement collectif (archives, etc.)	Le Village, parcelle B 568	61 m ²	Commune
3	Aménagements publics et réponse aux besoins des services techniques	La Coutelone, parcelles B 494, 496, 497, 498, 732 et 1003	1 207 m ²	Commune
4	Création d'une aire de stationnement / rabattement	Coste Chaude, parcelle F 55	796 m ²	Commune
5	Création d'une aire de stationnement / rabattement	Coste Chaude, parcelle F 63	364 m ²	Commune
6	Aménagement du chemin des Espuy (partie nord)	Escombeau, parcelle F 280	1 151 m ²	Commune
7	Création d'une aire de stationnement et d'aménagements publics	Escombeau, parcelles F 274 et 281	4 107 m ²	Commune
8	Création d'une aire de stationnement	Espuy, parcelle F 74	4 038 m ²	Commune
9	Extension du cimetière	Le Ribas, B 283	1 807 m ²	Commune
10	Elargissement du chemin de la Peyrière	Escombeau, parcelles 811p, 261p, 1170p, 255p, 254p et 1075p	Largeur de 6 m	Commune
11	Elargissement du chemin des Combettes, création d'un bassin de rétention et sécurisation des rochers	Coste Chaude, parcelles F 69, 873, 875p et 877	6 813 m ²	Commune
12	Elargissement du chemin des Aires		Largeur de 8 m	Commune
13	Elargissement du chemin des Espuy		Largeur de 7 m	Commune
14	Création d'une aire de retournement	Brunet et Maroine, parcelle F 367p	256 m ²	Commune





EMPLACEMENTS RESERVES AUX VOIES ET OUVRAGES PUBLICS, AUX INSTALLATIONS D'INTERET GENERAL ET AUX ESPACES VERTS				
Numéro	Objet	Localisation	Superficie	Bénéficiaire
15	Création d'une aire de stationnement	Saint Siffren, parcelles B 722 et 723	3 813 m ²	Commune
16	Elargissement du chemin de l'Appié	Chemin de l'Appié	Largeur de 7 m	Commune
17	Elargissement de l'impasse des Cerisiers	Impasse des Cerisiers	Largeur de 5 m	Commune
18	Création d'une interface contre le feu de forêt et d'une voie de desserte	Escombeau, parcelles F 315p, 316, 321p, 688p, 689p, 690p, 691p, 692p, 949p, 950p, 1025p, 1071p, 1072p, 1075p et 1076p	18 790 m ²	Commune
19	Création d'une voie de desserte / piste DFCI	Brunet et Maroine, parcelles F 366p et 367p	Largeur de 4 m	Commune
20	Aménagement du chemin existant	Lieudit l'Espuy	Largeur de 6 m	Commune
21	Aménagement d'un l'espace public	Le Village, parcelle B 626	30 m ²	Commune
22	Agrandissement de la mairie	Le Village, parcelles B 611 à 613	423 m ²	Commune
23	Amélioration du carrefour chemin de l'Appié et chemin de la Peyrière	Lieudits Escombeau, Terre Blanche et l'Appié, parcelles F1109p, F1110p, F1111p, F814p et B481p	1 141 m ²	Commune
24	Elargissement du chemin d'Escombeau	Escombeau, parcelle F 240	490 m ²	Commune





SECTEURS DE MIXITE SOCIALE (ART. L151-15 DU CU)				
N°	Localisation	Superficie (m ²)	Pourcentage a minima imposé de logements locatifs sociaux (LLS)	Nombre de LLS attendus a minima (estimation)
SM1	Village	448 m ²	33,3%	1 (sur 3 logements)
SM2	Appie	10 690 m ²	31,3%	5 (sur 16 logements)
SM3	Escombeau	4 488 m ²	33,3%	2 (sur 6 logements)

